

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 mai 2013
(convocation du 21 mai 2013)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Mai Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick,
Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel,
M. DUPRAT Christophe, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc,
M. GELLE Thierry, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie
Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SOUBIRAN Claude,
M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, Mme TERRAZA Brigitte,
M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, M. ASSERAY Bruno, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude,
Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-
Marie, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-
Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mlle DELTIMPLE Nathalie,
Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique,
M. EGRON Jean-François, Mme EWANS Marie-Christine, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-
Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre,
Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOUBERT Jacques, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard,
Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRES Pierre, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude,
M. MERCIER Michel, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel,
Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques,
M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël,
Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. EGRON Jean-François
M. CAZABONNE Alain à M. BONNIN Jean-Jacques à compter de 10h35
Mme CARTRON Françoise à M. PIERRE Maurice
M. CAZABONNE Didier à M. DUCASSOU Dominique
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe
M. FREYGEFOND Ludovic à M. BENOIT Jean-Jacques
M. GELLE Thierry à Mme BONNEFOY Christine à compter de 10h35
M. GUICHARD Max à M. GALAN Jean-Claude
M. LABISTE Bernard à M. TURON Jean-Pierre
M. LAMAISON Serge à Mme BALLOT Chantal jusqu'à 10h40
M. ROSSIGNOL Clément à M. CHAUSSET Gérard
M. SAINTE-MARIE Michel à M. BAUDRY Claude jusqu'à 10h10 et à compter
de 10h45
Mme DE FRANCOIS Béatrice à Mme TERRAZA Brigitte
M. SOUBABERE Pierre à M. HERITIE Michel
Mme BONNEFOY Christine à M. DUART Patrick à compter de 11h00
M. BOUSQUET Ludovic à Mme. FAYET Véronique
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme BREZILLON Anne jusqu'à 10h10
M. CAZENAVE Charles à M. LOTHAIRES Pierre
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita à compter de 10h45
M. DAVID Yohan à Mme COLLET Brigitte à compter de 11h00
M. DELAUX Stéphan à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. DOUGADOS Daniel à Mme BOST Christine
M. DUPOUY Alain à Mme TOUTON Elisabeth
Mlle EL KHADIR Samira à M. MOULINIER Maxime
Mme FAORO Michèle à M. TOUZEAU Jean
Mme FOURCADE Paulette à Mme LIMOUZIN Michèle
M. GUILLEMOTEAU Patrick à M. GUICHOUX Jacques jusqu'à 10h15
M. JOANDET Franck à Mme NOEL Marie-Claude
M. MANGON Jacques à M. RAYNAL Franck
M. MILLET Thierry à M. JOUBERT Jacques
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
M. PENEL Gilles à Mme. MELLIER Claude
M. PEREZ Jean-Michel à Mme. DIEZ Martine
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 11h00
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas
M. RAYNAUD Jacques à M. MERCIER Michel

LA SEANCE EST OUVERTE

**BEGLES - ZAC Quartier de la Mairie - Actualisation du projet d'aménagement
du secteur des Sécheries - Bilan de la concertation - Décision**

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n° 2003/0045 du 17 janvier 2003, le Conseil de Communauté a approuvé le dossier de création-réalisation de la ZAC Quartier de la Mairie, à Bègles.

La réalisation de cet aménagement a été confiée à l'Office Public de l'Habitat de la CUB, Aquitanis, par convention publique d'aménagement signée le 11 mars 2003.

En 2007, afin de répondre aux enjeux de mixité et de densification sur le secteur des Sècheries, la programmation de la ZAC Quartier de la Mairie a évolué permettant une offre plus importante de logements diversifiés pour les logements sociaux et pour l'accession libre.

En 2010, un diagnostic environnemental portant sur la biodiversité a mis en évidence la nécessité de faire évoluer le projet urbain sur le secteur des Sècheries afin de d'adapter les formes bâties, la densité ou encore les espaces libres afin de répondre aux objectifs de développement durable.

Aussi, une réflexion a été engagée par la Communauté Urbaine, en lien avec la ville de Bègles, afin de réactualiser le projet urbain autour d'objectifs ambitieux en termes de performances environnementales, de mixité, d'usages et de pratiques urbaines.

La ville de Bègles a sollicité en ce sens la Communauté Urbaine de Bordeaux afin d'engager la procédure de modification du dossier de création-réalisation de la ZAC par délibération n° 15 du Conseil Municipal du 16 décembre 2010.

L'objectif initial de la ZAC de réaliser un parc habité sur le secteur des Sécheries est conservé et la volonté de construire un quartier respectueux de l'identité béglaise s'intégrant dans le tissu existant est confirmée.

Au vu des modifications envisagées sur le secteur des Sècheries, et conformément à l'article L300-2 du code de l'urbanisme, une concertation permettant la contribution des habitants à l'évolution du projet urbain a été mise en œuvre.

Le déroulement de la concertation

Par délibération n°2011/0072 du 11 février 2011, le Conseil de Communauté a décidé que la concertation sur l'actualisation du projet d'aménagement du secteur des Sècheries de la ZAC Quartier de la Mairie, à Bègles, était ouverte. Par cette délibération, les élus communautaires ont ainsi approuvé les objectifs suivants d'aménagement du secteur :

- le quartier des Sècheries s'inscrit dans la continuité du parc de la mairie et en représente le parc habité.

- sur ce secteur, la ville de Bègles et la Communauté urbaine de Bordeaux souhaitent s'inscrire dans une vraie démarche urbaine durable intégrant tant des performances environnementales fortes, que des objectifs ambitieux en termes d'usages, de pratiques urbaines et de diversité.

- l'objectif est de construire un quartier exemplaire et innovant, respectueux de l'identité Béglaise et s'intégrant dans le tissu urbain, social et culturel de la ville.

- imaginé sur le principe du jardin habité, cet espace, qui sera densément boisé, a pour but d'assurer la continuité entre plusieurs entités majeures du quartier dans lequel il vient s'insérer.

- Le 6 juillet 2011, une réunion publique s'est tenue afin de présenter les enjeux, les nouveaux objectifs ainsi que le calendrier d'aménagement du secteur des Sècheries,
- Le 21 novembre 2011, une deuxième réunion publique a permis à la Ville, la CUB, l'aménageur Aquitanis et l'équipe d'architecte urbaniste paysagiste de la ZAC de présenter les grandes évolutions du projet urbain sur le secteur des Sècheries ainsi que les nouvelles orientations programmatiques envisagées sur le site,
- Des Ateliers associant les habitants ont été menés courant 2012 afin de laisser place à un aménagement participatif et à une co-production du projet payager. Suite à ces rencontres, une venelle test a été mise en œuvre sur site afin de visualiser l'aménagement futur et d'en mesurer son intégration dans l'environnement,
- Le 5 décembre 2012, une dernière réunion de concertation a eu lieu afin de présenter au public l'aboutissement du travail partenarial mené sur le secteur des Sècheries,

Le 11 février 2011, un dossier et un registre destinés à recueillir l'avis du public ont été déposés à la mairie de Bègles et à la Communauté Urbaine de Bordeaux. Le même dossier a été mis en ligne sur le site Internet de la CUB (participation.lacub.fr).

La clôture de la concertation fixée au 15 mars 2013 a été annoncée par voie de presse le 22 février 2013.

Cette concertation s'inscrit dans la procédure de modification du dossier de création-réalisation de la ZAC Quartier de la Mairie de Bègles. Dans ce cadre, les élus communautaires seront prochainement amenés à approuver le bilan de la mise à disposition du public de l'étude d'impact, le dossier modificatif de création de la ZAC ainsi que le dossier modificatif de réalisation de la ZAC.

Le bilan de la concertation

Le bilan de la concertation est joint en annexe.

Celui-ci fait principalement état d'observations relatives aux thématiques ci-après synthétisées :

- la place des commerces dans le projet
- l'image de Bègles à travers ses formes urbaines
- le parc habité
- le respect des préconisations issues de l'étude écologique
- la prise en compte les nuisances éventuelles générées par l'aménagement de la ZAC
- la ville offrant la proximité
- la définition des hauteurs et de l'implantation des constructions dans la définition du projet
- l'intégration des questions relatives à la mobilité
- les conditions de circulation dans le quartier des Sècheries
- la localisation et les enjeux du parking mutualisé
- l'intégration des besoins en équipements publics et notamment en équipements scolaires
- Le respect des normes en matière de consommation d'énergie
- l'encadrement du coût du foncier sur ce secteur densifié
- la gestion des limites de propriétés et des clôtures existantes

Les contributions du public ont été intégrées aux réflexions relatives à la modification du projet urbain et ont permis notamment la co-production de certains éléments du projet paysager.

La concertation a permis d'alimenter le travail de l'équipe d'architecte urbaniste paysagiste en s'efforçant d'ouvrir au débat des thématiques constitutives du projet urbain autour de l'idée du parc habité. Le confort d'usage des logements, les déplacements doux, la conception des espaces communs intérieurs ou extérieurs, les services proposés, la mixité dans la nature des logements proposés sont autant de sujets qui ont guidé l'actualisation du projet d'aménagement sur le secteur des Sècheries.

Au travers des réunions, les différentes idées des participants ont pu être exprimées, parfois même confrontées, cela a permis à chacun de partager sa propre vision du secteur. Ce temps d'échanges d'une grande qualité a été riche pour l'ensemble des organisateurs. Ces débats ont permis aux collectivités et à l'équipe d'architectes – urbanistes missionnée pour l'élaboration du projet de mieux appréhender la façon dont les habitants perçoivent l'évolution de ce secteur et ce qu'ils attendent pour demain.

Les réponses aux diverses observations apportées au travers du projet urbain ainsi que l'attention particulière portée aux thématiques abordées par les habitants sont détaillées dans le bilan ci-joint.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU l'article L 300-1 du Code de l'Urbanisme,

VU l'article L 300-2 du Code de l'Urbanisme,

VU l'article R 311-2 du code de l'Urbanisme,

VU la délibération communautaire n°2011/0072 en date du 11 février 2011 décidant de l'ouverture de la concertation sur l'actualisation du projet d'aménagement du secteur des Sècheries de la ZAC Quartier de la Mairie, à Bègles,

VU le bilan de la concertation relative à l'évolution du projet urbain sur le secteur des Sècheries de la ZAC Quartier de la Mairie, à Bègles,

ENTENDU le rapport de présentation,

Considérant les objectifs du projet urbain et les éléments portés au dossier de concertation,

DECIDE

Article 1 : Il est décidé d'arrêter le bilan de la concertation relative à l'actualisation du projet d'aménagement du secteur des Sècheries de la ZAC Quartier de la Mairie, à Bègles.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 mai 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
10 JUIN 2013**

PUBLIÉ LE : 10 JUIN 2013

Mme. CHRISTINE BOST